

**ABCIS - Acteurs Bretons de la Coopération Internationale et de la Solidarité  
Réunion du 6 octobre à Rennes**

**Compte-rendu**

**Présents**

Conseil régional de Bretagne : Hélène Coz, Conseillère régionale, Sylvie Couratin, Pierre-Yves Lechat, Christine Mercier, Violaine Guinet, Pauline Böhle

CESR : Anne Saglio, Vice-Présidente, Juliette Cristescu

Conseil général d'Ille et Vilaine : Clotilde Tascon Mennetrier, Vice-Présidente, Sylvain Segal

Conseil général des Côtes d'Armor : Erwan Lethuillier

Conseil général du Morbihan : Emilie Taloudec

Conseil général du Finistère : Anna Calvez

CASI Bretagne : Yves Ruamps, Anne Marie Joubert, Sonia Scolan

ARIC : Valérie Autisser, Directrice, Nolwenn Le Berre

**Excusés**

Conseil général du Finistère : Madame Blondin, Conseillère générale

Académie de Rennes : Jean-François Pasturel, DAREIC

CASI Bretagne : Bernard Jouan, Président

CROS de Bretagne : Lucien Thomas, Président

Club Unesco : Ardiouma Sirima

**1. Intervention d'une personne qualifiée : Historique et concepts de la solidarité internationale, par Michel Faucon**

Michel Faucon est l'ancien représentant des organisations françaises de solidarité internationale auprès des Nations unies. Il a participé dans ce cadre à plusieurs conférences des Nations Unies, depuis la conférence de Rio, en 1992, sur l'environnement et le développement, jusqu'à la conférence d'Istanbul en 1996. En 1997, il est devenu délégué général du CRID (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement), fonction qu'il n'a plus quittée jusqu'à sa retraite, il y a quelques années.

Il a été demandé à Michel Faucon d'intervenir sur l'historique et les concepts de la solidarité internationale : *Quels sont les éléments fondamentaux de l'histoire de la solidarité internationale ? Quels sont les différents courants de pensée ? Qu'appelle-t-on aujourd'hui « solidarité internationale » ?*

Description historique :

La préhistoire de la solidarité internationale est marquée par la fondation de la croix rouge, en 1863. Il s'agit des premières interventions de population, hors armée, pour intervenir dans des situations de conflit. A l'ombre des « clochers » (catholiques et protestants) de nombreuses personnes commencent également à avoir le souci de l'aide. Mais l'histoire de la solidarité internationale commence réellement avec la seconde guerre mondiale (création de la CIMADE en 1939) et surtout après. Si quelques actions ont été menées dans les années 50, le grand déclencheur de la solidarité internationale a été les indépendances. Les premières mobilisations touchent les questions de la faim dans le monde et la situation de l'enfance. L'idée de développement est arrivée dans les années 60, avec le constat qu'envoyer de la nourriture n'est pas une solution, il vaut mieux « aider » à produire. Ce constat a donné lieu à une période importante de volontariat (sans statut, sans protection sociale...).

En parallèle, face aux situations de conflit et alors que la croix rouge s'interdisait d'intervenir, est née la vague urgentiste, avec toutes les associations 'sans frontières'. Dans les années 70, deux courants se développent donc en parallèle : les associations de développement et celles d'urgence. Le monde associatif s'est peu à peu organisé pour se faire entendre par les pouvoirs publics, mais il a été long de reconnaître l'investissement d'autres acteurs et notamment des collectivités.

Description idéologique :

Les évolutions idéologiques de la solidarité internationale sont marquées par la prise de conscience de notre incapacité à 'sauver le monde'. Les histoires rapportées par les volontaires ont obligé les associations à avoir un regard plus critique sur leurs pratiques. Elles ont réalisé qu'elles étaient en contact avec des sociétés organisées et caractérisées par des façons de vivre bien spécifiques. Peu à peu, la réflexion selon laquelle **l'objectif n'est pas d'apporter nos solutions mais bien de trouver les dynamiques porteuses de solutions et de les appuyer**, s'est imposée. La notion de partenariat est alors devenue déterminante. Depuis 30 ans, la réflexion autour de la notion de

partenariat et de sa définition a nourri les associations de solidarité internationale. Cette notion fait aujourd'hui consensus.

La conférence de Rio en 1991 a également marqué un virage important ; pour la première fois, il a été possible de travailler en profondeur sur l'ensemble des secteurs écologiques, économiques et sociaux. A cette occasion, les ONG de développement ont été interpellées par les ONG d'environnement, qui les soupçonnaient d'être les porteurs d'une théorie du développement, soutenant que l'ensemble des pays n'ont qu'à faire comme l'occident pour se développer (ce qui est bien sûr impossible compte tenu des différences de contexte). Suite à ces échanges, le terme de développement (trop souvent associé à la croissance économique) n'a plus été utilisé par les ONG qui lui ont préféré les termes de solidarité internationale : les associations de solidarité internationale ne font pas le développement des autres ; elles sont solidaires des dynamiques existantes à l'international.

Ces échanges sur la notion de développement ont également fait naître une réflexion sur notre propre développement, arrivant à la conclusion qu'il est tout aussi important d'intervenir sur place que d'avoir une réflexion sur nos modes de fonctionnement, préjudiciables à ceux que nous prétendons soutenir. L'éducation au développement et à la solidarité internationale est née de cette réflexion : *elle vise à changer les mentalités et les comportements de chacun afin de construire collectivement un monde juste, solidaire et durable. Elle informe sur les causes de la pauvreté et du mal-développement, elle éveille l'esprit critique des citoyens et présente des alternatives et des propositions d'engagement accessibles à tous.*

#### De la générosité à la solidarité :

La générosité, c'est le sentiment qui pousse quelqu'un à se dévouer pour autrui. La solidarité est finalement bien plus complexe : c'est la reconnaissance des interdépendances mondiales qui fait que chaque action, au Nord ou au Sud, a des répercussions sur l'ensemble de la planète : la façon dont nous consommons, dont nous nous alimentons, dont nous travaillons, dont nous gérons nos déchets... La solidarité c'est donc être conscient des interdépendances mondiales et les assumer en personne responsable, en acceptant de vivre autrement pour que tout le monde puisse vivre sur cette planète.

Le critère d'un « bon » projet de solidarité internationale, ce n'est finalement pas la mesure de la générosité (le montant donné, le nombre de puits construits...), mais bien de savoir si le projet a permis à la solidarité de s'accroître. Elle est à la fois le guide et le critère de l'action : **la solidarité doit générer de la solidarité**, telle est la philosophie du CRID.

Pour plus de solidarité, il faut des réponses plurielles :

- De la solidarité entre **les êtres humains**, pour affronter un même type de développement ensemble ;
- De la solidarité **spatiale**, pour comprendre notre interdépendance avec la planète qui nous nourrit ;
- De la solidarité **temporelle**, par rapport aux générations futures mais aussi par rapport au passé, pour conserver le patrimoine culturel mondial.

## **2. Présentation des travaux réalisés sur les attentes de formation des associations et élus chargés de la solidarité internationale (ARIC et Région), et échanges sur des propositions d'actions.**

En 2009, un questionnaire sur l'objet et les missions d'ABCIS a été adressé à tous les membres. L'analyse des réponses a montré un intérêt de plusieurs membres d'ABCIS pour les questions de formation. Deux stages ont eu lieu l'été dernier afin de rassembler les premiers éléments de réflexion :

- Pauline Böhle, étudiante en master « Analyse de projets » à Rennes 1, a effectué d'avril à août 2010 un stage à la Région. L'un des objectifs de son stage était de travailler à un état des lieux de l'offre de formation pour les acteurs de la solidarité internationale en Bretagne et de recenser les attentes de formation de ces acteurs.
- Nolwenn Le Berre, également étudiante à Rennes 1, a réalisé un stage à l'ARIC (Association Régionale d'Information des Collectivités) d'avril à juin 2010, sur les besoins des élus bretons en matière de formation sur la coopération décentralisée.

#### Un terreau déjà riche en matière de formation pour les acteurs de la solidarité internationale :

Les deux stagiaires ont pu constater qu'il existait déjà un nombre important de formations, à l'échelle nationale et régionale. A l'échelle nationale, les formations organisées s'adressent essentiellement aux élus, aux agents des collectivités ainsi qu'aux salariés et bénévoles associatifs dont les structures appartiennent à des réseaux nationaux.

A l'échelle régionale, un grand nombre de formations spécifiques au fonctionnement de la vie associative sont organisées (quelques exemples de thèmes de formation ayant eu lieu en 2009-2010 : « *gestion financière et comptabilité des associations* », « *faire vivre la démocratie associative* », « *construire un projet associatif* », « *associations et pouvoirs publics, quelles relations ?* », « *Le montage de projet, l'évaluation et la capitalisation* »...). Ces formations sont peut-être insuffisamment relayées auprès des acteurs de la solidarité internationale.

Par ailleurs, un certain nombre de structures bretonnes organisent des temps de formation sur des thèmes spécifiques à la solidarité internationale (les Ritimos, la CASI, la MIR, les Conseils généraux, la Région, la ville de Brest...). En 2009-2010, ont ainsi été par exemple abordées les questions de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, de l'éducation au développement, de l'accompagnement des initiatives des jeunes, de la préparation d'un projet de solidarité internationale...

#### Des difficultés pour identifier des attentes de formation chez les acteurs rencontrés :

- Concernant les élus, les entretiens ont fait ressortir, d'une part, le caractère annexe des politiques de coopération décentralisée au sein des collectivités, et d'autre part, le peu de disponibilité dont disposent les élus pour se former. Différentes attentes de formation ont pu néanmoins être identifiées : la recherche de financement, la mobilisation des acteurs sur le territoire, le 1% solidarité ... Cependant, avant même de parler de formation, il a été relevé qu'un travail sur les objectifs même d'une politique de coopération internationale serait nécessaire. Certains des élus chargés de cette politique restent à « convaincre » du bien fondé et des enjeux de l'action internationale pour une collectivité, et nombreux sont ceux qui s'interrogent sur la façon de « justifier » auprès des citoyens leur politique de coopération décentralisée.
- Les agents des collectivités et représentants associatifs rencontrés lors du second stage ont finalement fait remonter peu d'attentes concernant leur propre famille d'acteurs. Dans le contexte de la relation financeur – financé existant entre les collectivités et les associations, un certain nombre de besoins de formation vis-à-vis des acteurs accompagnés ou des bailleurs sont ressortis, mais il a été difficile d'identifier des attentes communes. Globalement, mieux se connaître, travailler en réseau, mutualiser les compétences et connaissances autour d'expériences concrètes sont les trois éléments qui ont fait consensus. La question des collectifs pays est revenue également à maintes reprises comme une piste pertinente à encourager ; cependant, le constat partagé est que le fonctionnement et les activités de ces collectifs ne peuvent se poursuivre et se développer sans un permanent, et qu'aucune structure bretonne n'est en capacité aujourd'hui de financer ce ou ces postes.

#### Les propositions des deux stagiaires :

Les différentes propositions formulées s'appuient sur deux pré-requis : elles doivent être complémentaire de l'offre de formation déjà existante, et être en cohérence avec les objectifs du réseau ABCIS, à savoir la coordination et la concertation entre les différentes familles d'acteurs.

Outre l'amélioration de la diffusion de l'information via le site Internet d'ABCIS, la principale proposition concerne la construction d'un parcours de formation. Celui-ci devrait être construit de façon à mobiliser des représentants de différentes familles d'acteurs. Il conjuguerait des approches théoriques (conférences grand public) et des échanges autour d'expériences concrètes (en petit groupe, sur le terrain en Bretagne). Le cycle de conférences aurait pour objectif de reprendre les bases de la solidarité internationale (objectifs, enjeux...) afin de favoriser le développement d'une culture commune en Bretagne. Les échanges d'expériences devraient être articulés avec les conférences. Plusieurs thèmes pourraient faire l'objet d'échanges. Ainsi, par exemple :

- Comment, en amont de la conception d'un projet de solidarité internationale, poser la question de réciprocité pour les habitants d'un territoire ?
- Comment mobiliser les différents acteurs du territoire pour donner un ancrage territorial à l'action internationale ?
- Comment faire le lien entre solidarité internationale et solidarité locale ?
- Comment travailler avec son partenaire à l'évolution des pratiques et des comportements pour aller vers un développement durable et équitable ?

#### Les remarques et interrogations des membres de la plénière :

La présentation a fait l'objet de réactions réservées au sein de la plénière. La crainte que les élus soient peu disponibles pour un cycle de formation a été soulevée. Il a été rappelé que les attentes des élus sont généralement très techniques. Par ailleurs, il a été remarqué que les thèmes des échanges d'expériences sont formulés sous l'angle de vue des collectivités. Il faudrait les reprendre pour que l'approche soit réellement multi-acteurs. La non représentation au cours de la plénière d'acteurs autres que les associations et les collectivités a également été remarquée et doit questionner le souhait de créer un parcours de formation « multi-acteurs ».

Les constats des deux stages ainsi que les réactions des membres d'ABCIS doivent conduire à s'interroger sur l'existence réelle d'attentes de formation des acteurs bretons. Un petit groupe technique composé de la Région, de l'ARIC, du CG22 et de la CASI se réunira en amont de la prochaine plénière d'ABCIS afin de formuler une nouvelle proposition.

### **3. Présentation du dispositif régional sur la formation des bénévoles associatifs** (Par Christine Mercier, chef du service de l'innovation sociale et de l'économie sociale et solidaire à la Région)

Ce dispositif a été co-construit avec la DRJSCS (Direction Régionale de Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale), en partenariat avec la CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives). Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Accentuer le dialogue avec le mouvement associatif ;
- Promouvoir le bénévolat par la formation ;
- Optimiser les moyens consacrés par l'État et le conseil régional de Bretagne à la formation des bénévoles ;
- Aboutir à une meilleure lisibilité de l'offre de formation par l'établissement d'un calendrier régional en ligne regroupant l'ensemble des propositions ouvertes à tous les bénévoles de Bretagne.

Plus concrètement, ce dispositif permet d'apporter un soutien financier sous forme de subventions aux associations qui initient et présentent des projets participant au développement de la vie associative, en cohérence avec les politiques menées par les pouvoirs publics. Il prend la forme de deux appels à projet par an ; les dossiers de demande ainsi que les échéances sont en ligne sur le site de la Région Bretagne ([http://www.bretagne.fr/internet/jcms/preprod\\_58105/aide-a-la-formation-des-benevoles-en-bretagne](http://www.bretagne.fr/internet/jcms/preprod_58105/aide-a-la-formation-des-benevoles-en-bretagne)). Davantage d'informations sur la nature des formations subventionnées et les critères d'éligibilité figurent dans le powerpoint joint à ce compte-rendu.

En 2010, 78 associations ont été soutenues dans le cadre de ce dispositif, soit 350 actions de formation, pour un budget total de 321 000 €

### **4. Informations et questions diverses :**

- Campagne d'affichage pour la SSI

Depuis 2009, les membres d'ABCIS s'investissent ensemble dans une campagne d'affichage pour relayer la semaine de la solidarité internationale. L'affiche nationale a été reprise et légèrement adaptée. Elle renvoie pour le programme vers le site Internet d'ABCIS. Le principe est que chaque structure membre d'ABCIS s'investit selon ses moyens, soit en mettant à disposition tout ou partie de son réseau d'affichage, soit en finançant l'impression des affiches.

En 2010, la Région a sollicité par courrier une quarantaine de collectivités bretonnes pour leur proposer de s'associer ; 16 ont répondu par l'affirmative. Le Conseil régional, le CG 56, la ville de Brest et le CG22 prennent en charge l'impression des affiches pour leur réseau (en adaptant l'affiche pour le CG22 et la ville de Brest). Le CG35 imprime les affiches pour les communes d'Ille et Vilaine participant à la campagne, et un collectif composé du CRIDEV, du RESIA, du CRISLA, du CICODES, du collectif vannetais Citoyens Solidaires, de l'association Pont l'Abbé Solidarité Internationale, du Mois de l'économie sociale et solidaire (Bretagne) et de la CASI, prend en charge les autres impressions.

- Bilan de la quinzaine du commerce équitable

La 10<sup>ème</sup> édition de la quinzaine du commerce équitable s'est tenue du 8 au 23 mai 2010. Comme les années précédentes, le service presse de la Région a réalisé en collaboration avec la DAEI une revue de Presse, qui a été remise à l'ensemble des participants. Avec 64 articles de presse recensés (soit 40% de plus que l'année précédente), la quinzaine a fait l'objet d'une bonne couverture par la presse aussi bien nationale que locale. La question des labels, comme moyen d'identifier les démarches les plus exigeantes et les plus cohérentes, a été mise à l'honneur.

- Avancées du projet « En résonance »

Le projet « En résonance » a connu son lancement officiel à la fin du mois de septembre avec la formation internationale des animateurs, qui s'est tenue à Chauvigné (35), du 26 septembre au 2 octobre. Les animateurs ont pu travailler ensemble pendant une semaine, à l'exception de Toussaint BASSANE, burkinabé dont le visa a été refusé sans motif. La Région et son partenaire, le Bureau Information Jeunesse de Brest, feront une nouvelle demande en novembre.

Les comptes-rendus des comités de pilotage du projet « En résonance » des 23 juin 2010 et 13 octobre 2010 figurent en pièce jointe.

**Le Conseil général du Finistère propose d'accueillir à Quimper la prochaine réunion en plénière d'ABCIS. Celle-ci aura lieu le vendredi 21 janvier 2011, à 14h00, 32 Bd Duplex à Quimper.**

Liste des documents transmis en amont de la réunion:

- Synthèse du stage de Pauline Böhle et ses annexes,
- Synthèse du stage de Nolwenn Le Berre,
- Affiche régionale pour la semaine de la solidarité internationale 2010.

Liste des documents joints avec le compte-rendu :

- Article de la lettre de l'ARIC sur le stage de Nolwenn Le Berre,
- Powerpoint de présentation du dispositif « formation des bénévoles associatifs » de la Région Bretagne,
- Comptes-rendus des comités de pilotage du projet « En résonance » du 23.06.10 et 13.10.10.